



Swiss Rowing Indoors

Avant-Programme 2026
française



See-Club Zug
Seit 1882



Contenu

1.	Règlement	3
2.	Épreuve	3
3.	Catégories et années de naissance	3
3.1	Courses officielles Swiss Rowing Indoors	3
3.2	Beach Sprint (course de championnat)	3
3.3	Compétition par équipe (course de championnat)	3
3.4	Sprint par équipe (course unique)	3
4.	Programme des courses	4
5.	Frais d'inscription	4
5.1	Frais d'inscription Compétition par équipe	5
5.2	Frais d'inscription au sprint par équipe	5
6.	Inscription	5
7.	Date limite d'inscription	5
8.	Inscriptions tardives et changements d'inscription	5
9.	Désinscriptions	5
10.	Bureau des compétitions	5
11.	Primes pour les records Swiss Rowing Indoors	6
12.	Proclamation des résultats et remise des prix	6
13.	Beach Sprint (Run-Row-Run)	6
13.1	Catégories	6
13.2	Mode de course : Run-Row-Run	6
13.3	Autres dispositions	7
14.	Compétition par équipe	7
14.1	Catégories	7
14.2	Mode de course : course relais	7
14.3	Autres dispositions	7
15.	Sprint par équipe	7
15.1	Catégories	7
15.2	Mode de course : course de relais	7
15.3	Autres dispositions	7
16.	Droits à l'image et données personnelles	8
	Exonération de responsabilité Swiss Rowing Indoors	9



1. Règlement

Les Swiss Rowing Indoors sont soumis au *règlement* « *Swiss Rowing Indoors* » version du 28 janvier 2026. Veuillez respecter scrupuleusement le règlement et en cas de doute, le texte allemand fait foi.

2. Événement

Lieu	Salle de sport de Zoug, General Guisanstrasse 2, 6300 Zoug, Suisse
Date	7 mars 2026

3. Catégories et années de naissance

3.1 Courses officielles Swiss Rowing Indoors

Catégorie (femmes et hommes séparés)	Distance	Années de naissance
Open	2000 m	Open
Poids légers (75 kg / 61,5 kg)	2000 m	Open
Juniors U19	2000 m	2008 et plus jeunes
Juniors U17	1500 m	2010 et plus jeunes
Juniors U15	1000 m	2012 et plus jeunes
Masters 30	2000 m	1996 et plus
Masters 40	2000 m	1986 et plus
Maîtres 50+	2000 m	1976 et plus
Para Rowing (catégories en fonction des inscriptions)	2000 m	Selon la catégorie
« Beach Sprint » (course-aviron-course) U19	Course/750 m/course	2008 et plus jeunes
« Beach Sprint » (course-aviron-course) Open	Course/750 m/Course	Open
Compétition par équipe Open (en alternance)	2000 m	Open

3.2 Beach Sprint (course de championnat)

Voir chapitre13 Beach Sprint (Run-Row-Run)

3.3 Compétition par équipe (course de championnat)

Voir chapitre14 Compétition par équipe

3.4 Sprint par équipe (course à une seule manche)

Voir chapitre15 Sprint par équipe



4. Programme des courses

Heure approximative	Catégorie	Abréviation Catégorie	Série	Course ¹⁾
10h	Juniors U17	BJM	C	CN
10h15	Juniors U19	JM	C	SJM
10h30	Juniors U15	CJM	B	CN
10h45	Juniors filles U17	BJW	B	CN
11h	Juniors U17	BJM	B	CN
11h15	Juniors U19	JM	B	SJM
11h30	Hommes Open	M	A	SM
11h30	Hommes poids légers	LM	A	CN
11h45	Femmes Open	W	A	SM
11h45	Femmes poids légers	LW	A	CN
12h	Masters toutes catégories	MM/MW	A	CN
12h	Para-aviron toutes catégories	PARA	A	CN
<i>Sprints sur plage (Run-Row-Run)</i>				
12h30	Beach Sprint filles U19	BSJW	A	SJM
13h05	Beach Sprint Juniors U19	BSJM	A	SJM
13h40	Beach Sprint Femmes Open	BSW	A	SM
14h15	Beach Sprint hommes Open	BSM	A	SM
15h10	Juniors filles U15	CJW	A	CN
15h25	Juniors U15	CJM	A	CN
15h40	Juniors filles U17	BJW	A	CN
15h55	Juniors U17	BJM	A	CN
16h10	Juniors filles U19	JW	A	SJM
16h25	Juniors U19	JM	A	SJM
<i>Sprints par équipe</i>				
16h40	<i>Sprint par équipe U15</i>	<i>TSU15</i>	<i>A</i>	<i>ER</i>
16h45	<i>Sprint par équipe U17</i>	<i>TSU17</i>	<i>A</i>	<i>ER</i>
<i>Compétition par équipe</i>				
16h55	Compétition par équipe femmes Open	TWW	A	SM
17h05	Compétition par équipe hommes Open	TWM	A	SM

- 1) SM – Championnat suisse, SJM – Championnat suisse junior, CN – Critérium national, ER – Course à une seule étape

Le programme des courses sera mis à jour après la clôture des inscriptions, en fonction des résultats des inscriptions.

5. Frais d'inscription

Les frais d'inscription pour les courses officielles SRI s'élèvent à CHF 35.- par participant(e) (course individuelle). Les exceptions mentionnées au chapitre 5.1 Frais d'inscription à la compétition par équipe et au chapitre 5.2 Frais d'inscription pour le sprint par équipe s'appliquent aux courses par équipe. Les frais d'inscription doivent être versés avant la date limite d'inscription. Le président du club doit être en mesure de présenter le justificatif de paiement le jour de la compétition sur demande. Les clubs étrangers paient CHF 20.- par participant(e).

Informations de paiement :

Zuger Kantonalbank, numéro de clearing 787, compte postal 80-192-9, compte 7718864308, Swift KBZGCH22, IBAN CH3400787007718864308

Au profit de Swiss Rowing Indoors, See-Club Zug, 6300 Zoug

N'oubliez pas d'indiquer le nom du club afin que le paiement puisse être correctement attribué !



5.1 Frais d'inscription à la compétition par équipe

Pour chaque équipe inscrite dans la catégorie Compétition par équipe (4 personnes), des frais d'inscription de CHF 100.- (CHF 25.- par participant) sont dus lors de l'inscription.

5.2 Frais d'inscription pour le sprint par équipe

Pour chaque équipe inscrite dans la catégorie sprint par équipe (4 personnes), des frais d'inscription de CHF 80.- sont dus (CHF 20.- par participant).

6. Inscription

Les inscriptions pour les athlètes affiliés à SWISS ROWING se font via le portail Regasoft : <https://www.swissrowing.ch/de/events/regasoft/regasoft-entries>

Les inscriptions pour les athlètes qui ne sont pas affiliés à SWISS ROWING doivent être effectuées par e-mail à info@rowingindoors.ch à l'aide [du formulaire Excel](#). En outre, une décharge de responsabilité (en annexe) doit être remplie et signée pour chaque athlète et jointe à l'e-mail. Les inscriptions, modifications et désinscriptions après la date limite doivent être effectuées via info@rowingindoors.ch.

7. Date limite d'inscription

La date limite d'inscription est fixée au **mardi 24 février 2026, à minuit**.

À cette date, les inscriptions doivent être en possession de l'organisateur et l'inscription via le portail Regasoft sera clôturée. Avant cette date, les inscriptions peuvent être modifiées gratuitement et autant de fois que souhaité directement sur le portail Regasoft. Toutes les modifications après la date limite d'inscription sont considérées comme des inscriptions tardives, des changements ou des désinscriptions, voir ci-dessous.

Les demandes de licence pour les membres de SWISS ROWING doivent parvenir au bureau de SWISS ROWING avant la date limite d'inscription (pour plus d'informations, voir le règlement).

8. Inscriptions tardives et modifications

Après la date limite d'inscription et jusqu'à 90 minutes avant le départ de la **première** course de la journée, les inscriptions tardives et les changements d'inscription sont acceptés, mais uniquement s'il reste des places disponibles dans les séries correspondantes. Pour les inscriptions tardives et les changements d'inscription, un supplément de CHF 10.- par participant inscrit est facturé.

9. Désinscriptions

Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas de désinscription après la date limite d'inscription. Les désinscriptions effectuées jusqu'à 90 minutes avant la **première** course de la journée sont considérées comme valables et n'ont aucune autre conséquence. Si la désinscription n'est pas effectuée à temps, le participant ou la participante est considéré(e) comme non présent(e) au départ et une amende est infligée par le jury.

Les certificats médicaux peuvent être utilisés pour éviter les amendes, mais les frais d'inscription ne seront en aucun cas remboursés.

10. Bureau de la compétition

Les inscriptions, modifications et désinscriptions doivent être effectuées via le bureau de la compétition. Le bureau de la compétition est joignable par e-mail à l'adresse info@rowingindoors.ch. Les e-mails sont acceptés jusqu'à 90 minutes avant la première course de la journée. Le jour de la compétition, il est également ouvert sur le site à partir de 8h45.



11. Primes pour les records Swiss Rowing Indoors

Pour les nouveaux records Swiss Rowing Indoors dans les courses de championnat, une prime de 500 CHF sera versée en espèces aux nouveaux détenteurs du record chez les élites et de 250 CHF chez les juniors. Les records précédents doivent être battus. En cas d'égalité, il n'y a pas de droit à la prime.

Les records actuels sont répertoriés sur le site web du SRI : <https://www.rowingindoors.ch/#resultate>

12. Proclamation des résultats et remise des prix

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu environ 15 minutes après la dernière course d'une catégorie. Trois prix seront remis aux meilleurs temps de chaque catégorie. La série dans laquelle le temps a été réalisé n'a aucune importance, seuls les trois meilleurs temps par catégorie et toutes séries confondues sont pris en compte. Tous les résultats seront publiés à l'issue de l'événement sur les sites web de la SRI et de SWISS ROWING :

<https://www.rowingindoors.ch/>

<https://www.swissrowing.ch/>

13. Beach Sprint (Run-Row-Run)

13.1 Catégories

Catégorie	Parcours	Années
Beach Sprint Juniors filles U19	Run 40 m / Aviron 750 m / Run 40 m	2008 et plus jeunes
Beach Sprint juniors U19	Run 40 m / Aviron 750 m / Run 40 m	2008 et plus jeunes
Beach Sprint femmes Open	Run 40 m / Aviron 750 m / Run 40 m	Open
Beach Sprint hommes Open	Run 40 m / Aviron 750 m / Run 40 m	Open

13.2 Mode de course : course-rame-course

Voir le règlement « Swiss Rowing Indoors » (version du 28 janvier 2026)

Le nombre de participants par catégorie est limité à 16 athlètes. Si le nombre d'athlètes est supérieur à cette limite après la date limite d'inscription, le bureau de compétition de Swiss Rowing Indoors procédera à une sélection en concertation avec SWISS ROWING. Le nombre d'athlètes participant par club (sur la base du « premier arrivé, premier servi ») sera pris en compte.

Une course n'aura lieu que si au moins trois athlètes sont inscrits.

Exemple avec 16 athlètes : les deux meilleurs de chaque course sont qualifiés.

Personen	1. Runde 16	Personen	2. Runde 8	Personen	Final "Last 4" 4
Lauf 1	Athlet 1 Athlet 2 Athlet 3 Athlet 4	Lauf 5	Athlet 2 Athlet 4 Athlet 6 Athlet 7	Lauf 7	Athlet 2 Athlet 6 Athlet 12 Athlet 15
Lauf 2	Athlet 5 Athlet 6 Athlet 7 Athlet 8				
Lauf 3	Athlet 9 Athlet 10 Athlet 11 Athlet 12	Lauf 6	Athlet 9 Athlet 12 Athlet 14 Athlet 15		
Lauf 4	Athlet 13 Athlet 14 Athlet 15 Athlet 16				



13.3 Autres dispositions

La catégorie Beach Sprint est exclue du chapitre 11 Primes pour les records Swiss Rowing Indoors. À part cela, les dispositions habituelles pour une course officielle Swiss Rowing Indoors s'appliquent.

14. Compétition par équipe

14.1 Catégories

Catégorie	Distance	Années
Compétition par équipe Femmes Open	2000 m	Open
Compétition par équipe hommes Open	2000 m	Open

14.2 Mode de course : course de relais

Voir le règlement «Swiss Rowing Indoors» (version du 28 janvier 2026).

Une course n'aura lieu que si au moins deux équipes complètes se présentent au départ.

14.3 Autres dispositions

La catégorie «Compétition par équipe» est exclue du chapitre 11 Primes pour les records Swiss Rowing Indoors. À part cela, les dispositions habituelles s'appliquent à une course officielle Swiss Rowing Indoors.

15. Sprint par équipe

15.1 Catégories

Catégorie	Distance	Années
Sprint par équipe U15	1000 m	2012 et plus jeunes
Sprint par équipe U17	1000 m	2010 et plus jeunes

Chaque équipe est composée de quatre athlètes de la même catégorie ou d'une catégorie inférieure. Au moins un membre de l'équipe doit être une femme. Les courses de sprint par équipe sont des courses à une seule manche et ne font partie ni du championnat suisse ni du Critérium national.

15.2 Mode de course : course de relais

Les quatre athlètes d'une équipe rament **à tour de rôle sur le même** ergomètre. Les règles suivantes doivent être respectées : chaque athlète ne doit pas parcourir plus de 250 m en ramant activement. Chaque athlète est libre de parcourir cette distance en une seule fois (250 m) ou en plusieurs fois (par exemple 2 x 125 m). L'ordre des athlètes et la fréquence des changements sont laissés à la discrétion de l'équipe. L'équipe qui a parcouru les 1000 m en premier a gagné.

Pour ces courses, seul un ergomètre sur quatre est utilisé afin de disposer de suffisamment d'espace pour les changements. L'équipe doit se trouver juste à côté ou derrière l'ergomètre de course pendant toute la durée de la course. Il est interdit de dépasser les ergomètres voisins. Il est interdit de marcher sur la zone située devant la jambe d'appui de l'ergomètre avec le câblage.

Afin de minimiser le risque de blessure lors des changements et d'obtenir les meilleurs temps possibles, nous recommandons vivement de s'entraîner à l'avance à ce mode de course et de se mettre d'accord au sein de l'équipe.

Une course n'aura lieu que si au moins deux équipes se présentent au départ au complet.

15.3 Autres dispositions

Les mêmes dispositions que pour les courses officielles SRI s'appliquent aux inscriptions, à la date limite d'inscription, etc.



16. Droits à l'image et données personnelles

En s'inscrivant aux courses du Swiss Rowing Indoors, les participantes et participants acceptent la publication de leurs images et données personnelles.

Dans le cadre de l'organisation de la manifestation sportive, les données personnelles (nom, prénom, sexe et âge) sont notamment traitées dans les listes de départ et les classements, les courses sont filmées et diffusées sur grand écran, et les résultats sont publiés sur place et sur Internet. En outre, le consentement inclut la photographie et la publication des images et des données personnelles sur tous les types de médias de l'organisateur et de la Fédération suisse d'aviron, ainsi que des personnes et entreprises mandatées par eux. Les données seront utilisées exclusivement dans le cadre de la manifestation et ne seront pas transmises à des tiers non autorisés. Les droits d'image des photographies et des enregistrements vidéo réalisés par les fournisseurs officiels de photographies et de vidéos de la manifestation appartiennent à SWISS ROWING.

Pour le reste, les directives actuelles en matière de protection des données de la Fédération suisse d'aviron (SWISS ROWING), telles que publiées sur <https://www.swissrowing.ch/>, s'appliquent.



Exonération de responsabilité Swiss Rowing Indoors

Pour les clubs ou les personnes physiques qui ne sont pas affiliés à la Fédération suisse d'aviron (SWISS ROWING).

Club	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Téléphone	

Par sa signature, le soussigné confirme qu'il assume l'entière responsabilité, pour le club ou la personne physique déclarant, de l'état de santé et de la condition physique suffisants de ses athlètes. L'organisateur et la Fédération suisse d'aviron ne peuvent être tenus responsables de quelque manière que ce soit des dommages corporels ou matériels.

Lieu, date

Signature

.....

.....

Pour les personnes physiques âgées de moins de 18 ans, la signature du représentant légal est requise.